

PLUS DE 40% DE NOTRE PROGRAMME D'AIDE BILATÉRALE EST CONSACRÉ À L'AFRIQUE, ET CELA DANS DES SECTEURS QUI CORRESPONDENT BIEN À NOS CAPACITÉS: ELECTRIFICATION, ÉNERGIE, TÉLÉCOMMUNICATION, TRANSPORT, FORESTERIE, ETC. CES CONTRATS, QUI VOUS REVIENNENT, REPRÉSENTENT UNE PORTE D'ENTRÉE POUR VOS ACTIVITÉS EN AFRIQUE. PAR AILLEURS, UNE PART TOUJOURS PLUS IMPORTANTE DE CES CRÉDITS EST DISPONIBLE POUR DES FINANCEMENTS PARALLÈLES AVEC LA SEE. QUE CE SOIT AVEC LA TUNISIE, PAR EXEMPLE, OÙ L'ACDI A ÉTABLI UNE LIGNE DE CRÉDIT DE \$20 MILLIONS EN PARALLÈLE AVEC UNE LIGNE DE CRÉDIT DE \$80 MILLIONS DE LA SEE OU ENCORE AVEC LE CAMEROUN OÙ ELLE EN ÉTABLIRA UNE DE L'ORDRE DE \$50 MILLIONS EN PARALLÈLE AVEC \$100 MILLIONS U.S. EN PROVENANCE DE LA SEE. LE BUT RECHERCHÉ EST DE DÉGAGER DES FINANCEMENTS COMPÉTITIFS TOUT EN RESPECTANT LES OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT. LE GOUVERNEMENT CANADIEN A AUSSI MIS EN PLACE UNE ENVELOPPE SPÉCIALE CONSACRÉE AU CRÉDIT-MIXTE AFIN DE VOUS AIDER À FAIRE FACE AUX TAUX OFFERTS PAR NOS CONCURRENTS LORSQUE NOUS SAVONS QUE CEUX-CI ONT ACCÈS À DU CRÉDIT-MIXTE.

EN PLUS DE CES CRÉDITS DISPONIBLES AU PLAN BILATÉRAL, JE M'EN VOUDRAIS DE NE PAS MENTIONNER CEUX DISPONIBLES AUPRÈS DES ORGANISMES DE FINANCEMENT MULTILATÉRAL COMME LA BANQUE MONDIALE ET LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT. EN 1981, LA BANQUE MONDIALE CONSACRAIT PLUS DE \$3 MILLIARDS AU FINANCEMENT DE PROJETS EN AFRIQUE. BIEN QUE LE CANADA APPORTE UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE À CES ORGANISMES, LES RETOMBÉES COMMERCIALES QU'IL EN RETIRE DEMEURENT MODESTES, SOIT.